

Les chiffres des violences sexistes et sexuelles en 2020 et 2021 en Corrèze

En France, chaque année, plus de 200 000 femmes déclarent subir des violences, et moins de 20% d'entre elles portent plainte.

En 2020, officiellement, 102 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint et 14 enfants sont décédés en étant victimes d'infanticide ou dans un contexte de violences conjugales, et 113 femmes en 2021.

Les victimes de violences conjugales en Nouvelle-Aquitaine représentent en moyenne 8% de l'ensemble des victimes constatées en France. Ces dernières sont pour plus de la moitié d'entre elles âgées entre 20 et 39 ans, alors que les auteurs sont plus âgés (près de 60% a plus de 40 ans)*. Les interventions et signalements au 3919 ont considérablement augmenté ces deux dernières années, en raison de la prise en compte médiatique, publique, institutionnelle et sociétale, mais aussi depuis le premier confinement où les témoins dénoncent davantage ces dernières.

Concernant la typologie des violences conjugales, sont majoritairement révélées les violences psychologiques (85%), verbales (76%) et physiques (60%). Les victimes de violences psychologiques et verbales appellent peu les forces de sécurité, mais se confient davantage aux associations, au 3919, et lors des enquêtes de victimation.

Même si la déclaration des violences sexuelles augmente d'année en année (surtout chez les plus jeunes suite au mouvement #MeToo), elles restent encore largement sous-déclarées (9%), eu égard aux enquêtes de victimation menées et au retour des associations dédiées. Au niveau national comme régional, elles ont augmenté de plus de 30% en 2021 (73526 faits constatés au niveau national et près de 6000 dans la région). La sortie des confinements a induit une forte augmentation des violences sexuelles et sexistes dans l'espace public et privé, en dehors du couple, avec des agressions sexistes et sexuelles dans l'espace public encore plus importantes.

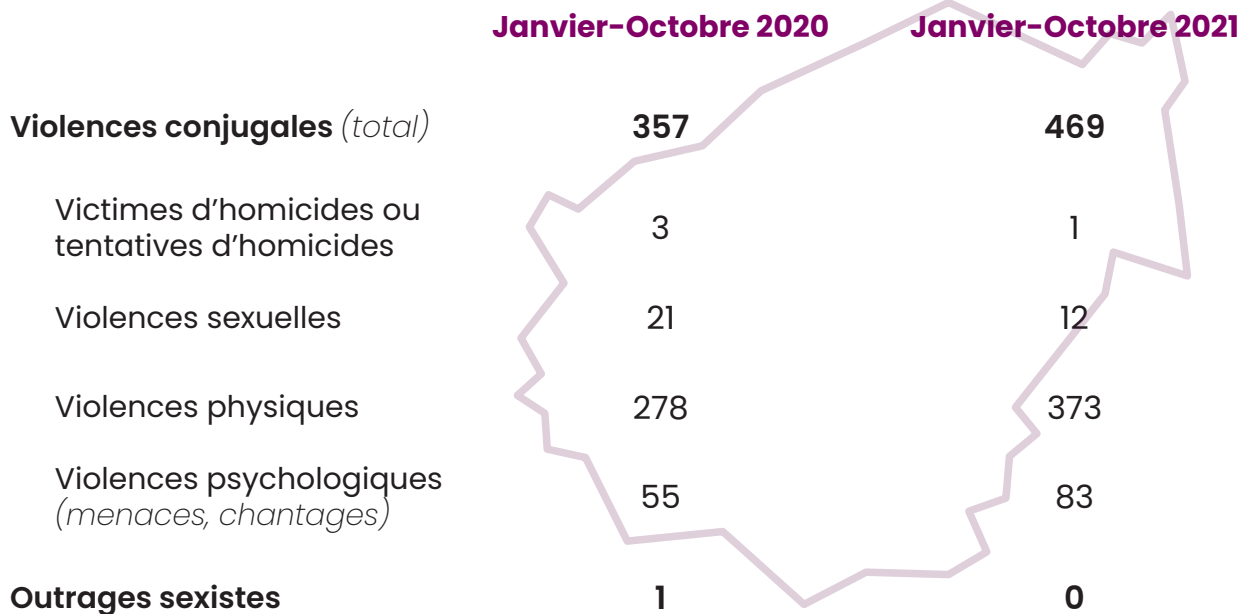
* Moyenne effectuée selon les chiffres issus du 3919 et des statistiques nationales et départementales des forces de sécurité police (direction zonale de la sécurité publique) et gendarmerie (Interstats), que nous remercions pour leur contribution active à l'élaboration de ce document.

Interventions des forces de sécurité :

Le nombre d'interventions pour violences conjugales a augmenté en 2021 pour les forces de gendarmerie, comme celles de police. Le nombre d'interventions de nuit a connu un pic des interventions en 2020 lors du premier confinement et reprend un taux équivalent aux années 2019 et 2018. Cela s'explique en raison des conditions liées au huis clos du confinement, mais aussi au plus grand nombre d'interventions des voisins, qui ont davantage contacté les forces de sécurité.

Appels au 3919 :

En Corrèze, 44 fiches FVHA (violences conjugales) ont été constituées en 2020 par les professionnels de la ligne d'écoute nationale du 3919, suite à des appels des femmes victimes (70%), des témoins et des proches.



La qualité de victime est reconnue à la clôture de la procédure.

La formation et la sensibilisation des agents permettent une meilleure prise en compte des violences conjugales par les forces de l'ordre et participe, en lien avec l'action des associations spécialisées, à une libération accrue de la parole des victimes et des témoins qui hésitent moins à déposer plainte se sachant mieux écoutées et comprises.

En d'autres termes, c'est sans doute le chiffre noir de ces violences qui diminue et non les violences qui augmentent.